



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/060
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Nord et à l'Est du Hangar 46, Chaussée Pondichéry sur la commune du Havre, dont les références Haropa Solutions sont les n° 5159 et n° 5160 et en vue de l'implantation d'une activité de transport routier de fret de proximité.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société TRANSPORTS LEON BERTIN dont le siège social est situé Zone Artisanale l'Aumelle – 35150 BRIE, SIREN n° 323 971 150 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société TRANSPORTS LEON BERTIN ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-094 portant sur la dépendance susvisée le 05/11/2019.

Description de la dépendance : une surface de terre-plein d'une superficie de 590 m² environ.

Durée de la convention d'occupation temporaire : 3 ans à compter du 01/07/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **22/11/2019**